

« Sportculture 2020 » *vecteur d'ambitions citoyennes*



Du prétexte du développement durable à l'ambition de son volet social

En multipliant les nouveaux métiers, le « volet économique » du développement durable est partie prenante dans la « lutte contre » le chômage.

En organisant les préservations, le « volet environnemental » du développement durable est partie prenante dans la « lutte contre » les dommages infligés à la planète.

Bien que longtemps considéré comme secondaire, le « volet social » du développement durable va au-delà du « lutter contre » ; il enclenche le « lutter pour ».

Une évolution du paradigme où le « lutter contre » laisse toute sa place au « lutter pour un développement du bien-être et de l'art de vie des habitants », où il laisse toute sa place au « lutter pour un accompagnement de l'ambition légitime de tous les citoyens ».

Si les collectivités territoriales participent, avec d'autres, à l'accomplissement des volets économiques et environnementaux du développement durable, ce sont elles qui portent la plus forte responsabilité dans la mise en œuvre de son « volet social ». Nécessairement en charge de tâches traditionnelles telles que la construction des écoles et des réseaux, le nettoyage et le ramassage des déchets, les développements urbains et économiques, ... les collectivités territoriales ont la possibilité de magnifier leur rôle à partir de la déclinaison d'un « volet social durable » adapté à chaque citoyen. Au-delà de leurs missions traditionnelles, ces collectivités ont la possibilité de s'appuyer à la fois sur le sport et sur la culture afin d'organiser une déclinaison individuelle de l'ambition de chaque citoyen, y compris en termes d'employabilité et de reconnaissance sociale.

De chaque citoyen car, même s'ils relèvent d'une aura nationale ou locale, les sportifs et les artistes ne sauraient être l'aboutissement des politiques sportives et culturelles durables d'une collectivité territoriale. Les manifestations dont ils sont les acteurs ne sont qu'une étape dans l'accompagnement de la construction de l'histoire personnelle des citoyens. Les compléments se situent au niveau du « volet social du développement durable » que les collectivités sont en capacité de mettre en œuvre et qui contribue à redonner du sens à la vie en ville.

Un « volet social du développement durable » dont la mise en œuvre doit permettre à chaque citoyen d'échanger, de baliser des possibles, de faire des choix, de se raconter en s'appuyant sur les valeurs culturelles qui lui sont propres.

L'aménagement urbain, l'organisation et la gouvernance des quartiers, que les collectivités territoriales sont en mesure d'initier dans le cadre d'une approche durable, portent les fondements de relations humaines renouvelées pour les habitants des quartiers. Ils sont également les porteurs d'une valorisation des quartiers eux-mêmes puisque, comme l'indiquait le sociologue Kévin Lynch, « *les quartiers sont perçus en fonction des liens existentiels qui relient leurs habitants* ».

Organiser le croisement des identités et des individus nécessite des lieux imaginés, conçus, organisés et animés à cet effet. Les équipements sportifs et culturels font partie de ces lieux mais il faut y adjoindre les espaces extérieurs à ces équipements, les places publiques, les parcs, les trames vertes et bleues, les jardins publics, les cheminements doux. Des lieux qui doivent être en accessibilité directe pour chaque citoyen, valide ou en situation de handicap, afin qu'il ait la possibilité d'aller chercher un légitime accompagnement au sein de pratiques culturelles, sportives, sanitaires ou sociales.

Si les volets économiques et environnementaux du développement durable permettent d'influer sur un aménagement urbain attaché à une zone ou à un quartier, fut-il dénommé durable, le « volet social du développement durable » permet d'appréhender les interactions et, in fine, l'ensemble du tissu urbain. Il permet d'esquisser partout où cela est nécessaire la conception de lieux d'urbanité partagée, de lieux d'écriture des histoires personnelles et collectives ; de celles des citoyens mais surtout de celles des enfants, en les aidant à façonner la place qu'ils désirent occuper dans la société et surtout à imaginer leur propre futur.

Compétition sportive ou représentation artistique

Assiste-t-on à une compétition sportive ou à une représentation artistique lorsque Nathalie Péchalat et Fabian Bourzat remportent la médaille de bronze aux Mondiaux de patinage artistique de mars 2014 ?

Assiste-t-on à une compétition sportive ou à une représentation artistique lorsque Laura Muresan-Vintila déroule le programme de natation synchronisée qui lui permet d'être sacrée championne de France le 1^{er} juin 2014 ?

Assiste-t-on à un entraînement sportif lorsque, pendant des heures, les danseurs de Hip-hop préparent leur corps à exécuter une chorégraphie ?

Parmi les disciplines qui affichent le mieux la mise en synergie du sport et de la culture, le Hip-hop tient une place de choix.

En organisant, en collaboration avec le Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe, une semaine « Sport et culture », la scène de musiques actuelles « File 7 » participe à la mise en synergie du sport et de la culture. Une semaine, du 7 au 11 juillet 2014, qui permet à des jeunes de 11 à 16 ans de suivre un stage autour des cultures urbaines. Ces jeunes sont accompagnés par Mathias Rassin, cinq fois champion du monde de top-rock et membre de l'association United Hip-hop.



Une semaine qui se termine par une restitution ouverte aux parents et qui contribue à renforcer le lien social entre les populations.